

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Séance du Comité Syndical du 16 avril 2019 à 18 heures 30

Finances Locales

L'an deux mille dix-neuf et le seize avril à dix-huit heures trente

SOUS DOMAINE :

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Décisions
Budgétaires

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

OBJET :

Présidence de Monsieur Alain CARLES

Examen et vote du
Budget 2019

Présents :

Nombre de
conseillers en
service est de 35

ALRIC Didier, ANDRIEU Francis, BROUSSE Michel, BROUSSE Christian,
CARLES Alain, CALMON Régis, DARFEUILLE Jérôme, DELRIEU Jean-
Pierre, DE PRADIER D'AGRAIN Armand, GALINER JUIN Denis, Alain,
LOPEZ Frédéric, PRADEL Christophe, MARCOS Juan-Carlos, VAREILLE
Marie-Jeanne, YUS Joseph.

Rendue exécutoire

Absents remplacés :

Convocation du
Comité en date du :

ANTOINE Hervé remplacé par LINCOU Jean Claude,
CASSAN Renée remplacée par SERRES Charly,
GUILHEM Evelyne remplacée par CHABERT Sabine,
HENNEBELLE Jean-Luc remplacé par MELIX Sandrine,
TANNEAU Gilles remplacé par SOLER Floréal

16 avril 2019

Affichage en date
du :

VIDAL Pierre remplacé par PEYZAS Benjamin,

26 mars 2019

Absents excusés :

Publication de la
présente en date du :

ANDRIEU Catherine, BRUNEL Christophe, CALMETTES Didier,
CAZENAVE Serge, DANJOU Jacques, GIESE Peter, GUY Raymond,
MORIN Didier, OURLIAC Christian, TOURNIER Guy, RIOU Daniel,
ROBERT Richard, ROUQUET Alain.

Délibération n°

Secrétaire de séance :

20190008

MELIX Sandrine

Vu les dispositions prévues par l'instruction M14,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient d'adopter le budget de l'exercice 2019,

Monsieur le Président ayant remis à tous les membres du Comité Syndical les documents nécessaires à l'examen et à l'approbation du budget de l'exercice 2019 du SMICTOM de l'Ouest Audois qui s'établit comme suit :

LE COMITE SYNDICAL
Où l'exposé de Monsieur le Président
Après en avoir délibéré

APPROUVE le budget de l'exercice 2019 du SMICTOM de l'Ouest Audois,

PRECISE que celui-ci fait l'objet outre la présente délibération d'un document établi par chapitre et article et qu'il consigne "in fine" le résultat du vote par l'apposition de la signature de chacun des membres du Comité Syndical.

Voix pour : 22

Voix contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 17 avril 2019



Le Président

Alain CARLES

